

Collaborateur /-trice auprès de la Direction du Développement territorial

Profil de fonction

Enthousiaste à l'idée de travailler sur des projets portant sur l'environnement et l'urbanisme dans une administration communale ?

A l'aise avec les tâches administratives et l'animation de réunions ?

Tu es organisé(e) et structuré(e), et tu maîtrises la gestion de l'environnement, le milieu rural et tu as des connaissances en urbanisme

Alors tu es peut-être notre futur·e collègue au sein du service environnement !

Description des tâches principales

Le/la collaborateur/-trice gère les demandes de permis environnementaux, uniques et intégrés en cours et constitue un relais dans la gestion transversale.

Il/elle est chargé(e) de la coordination de divers projets environnementaux mis en place au sein de la Commune et de leurs suivis administratifs.

Il/elle crée un dialogue participatif avec la population en vue d'assurer la mise en œuvre de mesures favorables à l'aménagement du territoire.

Son travail se fera au sein du Département du Développement territorial et en synergie avec l'éco-conseillère en place et le service technique communal ainsi que l'ensemble des services spécifiques de la Commune, du CPAS et de la Zone de Police.

Missions principales

La fonction comporte, notamment, les missions suivantes :

- Planification et mise en œuvre des projets décidés par le Collège et/ou le Conseil communal dans les matières prises en charge par la Direction du Développement territorial ;
- Instruction des demandes de permis d'environnement, permis uniques et permis intégrés ;
- Conception et formulation des propositions de projets ;
- Animation et modération des différentes réunions et commissions avec des citoyens et des services externes et/ou internes ;
- Rédaction de rapports d'activité ;
- Suivi des plaintes et infractions environnementales ;
- Effectuer le suivi des baux à ferme, des droits de chasse et autres dossiers liés au patrimoine foncier communal.

Connaissances spécifiques attendues

- Bonne connaissance (ou volonté de l'acquérir) du fonctionnement d'une administration communale et du contexte institutionnel régional wallon ;
- Connaissances des législations environnementales et urbanistiques en vigueur en Wallonie : Code de l'environnement, Code de l'Eau, décret relatif à la gestion des sols, CoDT ...;
- Faire preuve d'une bonne maîtrise rédactionnelle ainsi que des outils informatiques bureautiques (word, excel, powerpoint, office, etc) ;
- La connaissance des baux à ferme, des droits de chasse et de la gestion du patrimoine foncier communal est un plus ;
- Formation en gestion de l'environnement et de la biodiversité ;

Compétences et qualités attendues

- Bon communicateur/trice, autant par écrit qu'oralement - capacité de vulgarisation pédagogique - esprit de synthèse - excellent orthographe ;
- Respecter la déontologie et l'éthique, appliquer des règles et des procédures en vigueur dans l'institution ;
- Aimer le travail d'équipe, être sensible à l'aspect participatif, susciter la participation citoyenne mais aussi être apte à mener des projets de façon autonome ;
- Rigoureux et méthodique ;
- Avoir le sens de l'organisation ; être créatif et réaliste ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation afin de développer des projets multidisciplinaires touchant les divers aspects du développement durable (social, économique et environnemental) ;
- Avoir de l'expérience dans l'animation de réunions, la concertation, la communication en matière d'éducation relative à l'environnement ;
- Accepter les prestations à horaire décalé (réunion en soirée, action de sensibilisation le week-end,...) ;
- Avoir une expérience probante en gestion de projets est un atout.

Conditions d'admission

- Etre belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Etre porteur :
 - d'un diplôme de Bachelier en agronomie orientation environnement ou Bachelier « conseiller en développement durable » avec ou sans le certificat d'éco-conseiller/ère délivré au terme d'une formation d'un an,
 - d'un diplôme de Bachelier en droit avec ou sans le certificat d'éco-conseiller/ère délivré au terme d'une formation d'un an
 - d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et détenteur d'un certificat d'éco-conseiller/ère délivré au terme d'une formation d'un an ;
 - d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et disposé d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans dans les matières traitées par la Direction du Développement territorial ;

- Une expérience dans un pouvoir local ou en rapport direct avec celui-ci est un atout ;
- Etre en possession d'un passeport APE valable à la date de l'engagement (obligatoire) ;
- Etre de conduite irréprochable et jouir des droits civils et politiques ;
- Etre titulaire du permis B ;
- N'avoir subi aucune condamnation pénale.

Le candidat retenu devra en outre être reconnu, par le service public de médecine du travail, physiquement apte à exercer l'emploi.

Contrat

Un contrat de travail à durée déterminée d'un an pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée.

Une rémunération dans l'échelle barémique B1 (pour les détenteurs du titre de bachelier ou de gradué) ou dans l'échelle barémique D4 (pour les détenteurs d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur associé à une formation d'éco-conseiller dispensé par un organisme ad hoc) et des titres repas d'une valeur faciale de 7,00 €.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale (071/75.00.10).

Les candidatures accompagnées :

- ♦ D'une lettre de motivation ;
- ♦ D'un curriculum vitae ;
- ♦ D'un extrait de casier judiciaire en cours de validité (1 mois) ;
- ♦ De la copie du diplôme requis ;
- ♦ Du passeport APE (délivré par le FOREM) valable au moment de l'engagement ;

doivent parvenir par courrier à l'Administration communale de Jemeppe-sur-Sambre, Place communale 20, 5190 Jemeppe-sur-Sambre pour le lundi 30 août 2021 au plus tard.

L'absence d'un des documents demandés entraînera la nullité de la candidature à l'exception du passeport APE qui pourra être remis au moment de l'engagement.